

# Harmonie avec les animaux

## Refuge des Oeillons

1<sup>er</sup> août 2022  de 11h à 17h30

## Fête de la Fondation Anna Evans



*Avec la participation de musiciens et d'autres artistes*

***Venez partager une journée dans la joie avec les animaux de Régine et Stéphane Oppel, qui les ont recueillis dans leur ferme située au Val de Travers, dans un site exceptionnel au pied du Creux du Van.***

Quand nous pensons aux animaux abandonnés, c'est souvent avec tristesse, colère ou culpabilité, mais il arrive que certains retrouvent après cette épreuve une vie heureuse, comme cela est le cas dans cette arche de Noé créée à l'initiative de personnes privées qui ont mis leur grand cœur au service de ces rescapés de la vie.

La Fondation Anna Evans œuvre au respect des animaux et accompagne les personnes qui souhaitent faire l'expérience du bonheur qu'on peut avoir à partager leur quotidien. Dans ce cadre, nous vous proposons une journée conviviale sur les hauteurs du Jura neuchâtelois, là où se trouvent les racines de notre fondation.

Vous pourrez côtoyer des animaux de la ferme (lapins poules chèvres cochons chiens chats chevaux vaches pigeons etc.) qui vivent en bonne intelligence dans ce lieu dédié à leur bonheur.

Nous jouerons de la musique pour eux (et pour vous) et vous bénéficierez d'autres prestations artistiques dont nous vous réservons la surprise: différents styles seront proposés, sous forme de mini concerts et autres. Ils seront situés à plusieurs endroits de la ferme et auront lieu au fil de la journée.

La Communication Intuitive® interviendra à l'issue de ces concerts pour permettre au public humain de découvrir l'appréciation des animaux vis-à-vis des différentes propositions musicales. Ce sera l'occasion d'explorer avec légèreté la sensibilité de nos amis à poils et à plumes, et de leur offrir (nous l'espérons) des moments agréables dans la fraternité.

## Participation

La participation est de CHF 25.- par adulte et CHF 15 – pour les moins de 12 ans et correspond au buffet qui sera servi sur place. L'intégralité de cette somme est remise au refuge qui nous accueille et utilisée au bénéfice des animaux. Le repas n'est pas obligatoire (si vous voulez passer dans l'après-midi seulement par exemple) mais nous le conseillons vivement.

## Attention

- Votre inscription est obligatoire si vous choisissez de prendre de repas sur place. Vous recevrez un courriel de confirmation avec les détails pratiques.
- Tout paiement qui ne serait pas parvenu sur notre compte à votre arrivée à la journée sera considéré comme non valable : il vous serait alors demandé d'effectuer un paiement en espèces sur place. La somme trop perçue vous serait remboursée dès sa réception effective, moins les éventuels frais associés.

## Repas

Vous aurez accès à un buffet (grillades végétariennes, salades et dessert maison). Les boissons ne sont pas comprises.

## Lieu et transports

La Ferme des Oeillons se situe dans la commune du Val de Travers, à mi-chemin entre Neuchâtel et Pontarlier.

### En voiture :

Un itinéraire détaillé vous sera fourni lors de la confirmation de votre inscription. Si vous envisagez de voyager en voiture, il est possible de se parquer gratuitement sur place.

### Par le train :

La gare la plus proche est celle de Noiraigue (5 km par route carrossable ou 2,5 km par sentier pédestre). Pour obtenir les horaires, veuillez-vous connecter au site <http://www.cff.ch/horaire.html>

## RESERVATION (obligatoire)

[Via le formulaire joint](#)

Clôture: 25 Juillet à minuit

## CONTACT

[Ateliers3@annaevans.org](mailto:Ateliers3@annaevans.org)

## INFORMATIONS PRATIQUES

La confirmation de votre inscription pourra vous être envoyée jusqu'au 25 Juillet. En cas d'annulation, vos réservations personnelles de transport et d'hébergement ne seront pas prises en charge.

La journée se déroulera en extérieur ; pour votre confort prévoyez une tenue adéquate (protection soleil et pluie, chaussures adaptées).

Vous serez amené(e)s à côtoyer des animaux sur le site. Nous avons demandé à leurs propriétaires que ces derniers soient vaccinés conformément aux lois sanitaires en vigueur, ne souffrent pas de maladies contagieuses, et soient valablement assurés en responsabilité civile. Il vous appartient toutefois d'adopter un comportement adéquat avec les animaux présents tant en ce qui concerne leur sécurité que la vôtre. Une assurance personnelle en cours de validité est requise (accident et responsabilité civile) pour pouvoir participer à cette journée. En effet, nous déclinons toute responsabilité en cas de dommage matériel ou d'accident à vous-mêmes ou des tiers humains ou animaux présents sur les lieux, que vous pourriez causer, ou dont vous pourriez être victimes ;

Vos animaux : pour des raisons d'organisation, ils ne peuvent être accueillis sur place que si vous vous assurez de leur comportement respectueux vis-à-vis des nombreux animaux résidents qui vivent en liberté sur le site.